



Bureau
international
du Travail

Annexe I : Instruments

TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE
NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES

Cette annexe présente un aperçu des diverses conventions, recommandations et protocoles internationaux en rapport avec la promotion du travail décent dans l'économie rurale.



Conventions fondamentales

- Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930
- Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949
- Convention (n° 100) sur l'abolition du travail forcé, 1951
- Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957
- Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958
- Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973
- Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Conventions de gouvernance

- Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947
- Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964
- Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969
- Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Autres instruments pertinents

A. Conventions

- Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921
- Convention (n° 25) sur l'assurance-maladie (agriculture), 1927
- Convention (n° 94) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949
- Convention (n° 95) sur la protection du salaire, 1949
- Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949
- Convention (n° 101) sur les congés payés (agriculture), 1952

- Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952
- Convention (n° 110) sur les plantations, 1958
- Convention (n° 112) sur l'âge minimum (pêcheurs), 1959
- Convention (n° 113) sur l'examen médical des pêcheurs, 1959
- Convention (n° 114) sur le contrat d'engagement des pêcheurs, 1959
- Convention (n° 118) sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962
- Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964
- Convention (n° 125) sur les brevets de capacité des pêcheurs, 1966
- Convention (n° 126) sur le logement à bord des bateaux de pêche, 1966
- Convention (n° 128) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967
- Convention (n° 130) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969
- Convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970
- Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975
- Convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975
- Convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975
- Convention (n° 149) sur le personnel infirmier, 1977
- Convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978
- Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978
- Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981
- Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Annexe I : Instruments

- Convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981
- Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983
- Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985
- Convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988
- Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989
- Convention (n° 172) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991
- Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- Convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996
- Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000
- Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001
- Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Conventions à statut intérimaire

- Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921
- Convention (n° 26) sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928
- Convention (n° 47) des quarante heures, 1935
- Convention (n° 99) sur les méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951
- Convention (n° 132) sur les congés payés (révisée), 1970

B. Recommandations

- Recommandation (n°69) sur les soins médicaux, 1944
- Recommandation (n°84) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949
- Recommandation (n°86) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949
- Recommandation (n°90) sur l'égalité de rémunération, 1951
- Recommandation (n°104) relative aux populations autochtones et tribales, 1957
- Recommandation (n°110) sur les plantations, 1958
- Recommandation (n°111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958
- Recommandation (n°120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- Recommandation (n°122) sur la politique de l'emploi, 1964
- Recommandation (n°126) sur la formation professionnelle des pêcheurs, 1966
- Recommandation (n°132) relative aux fermiers et métayers, 1968
- Recommandation (n°133) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969
- Recommandation (n°149) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975
- Recommandation (n°151) sur les travailleurs migrants, 1975
- Recommandation (n° 152) sur les consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976
- Recommandation (n°157) sur le personnel infirmier, 1977
- Recommandation (n°165) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981
- Recommandation (n° 168) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983

- Recommandation (n° 169) concernant la politique de l'emploi (dispositions complémentaires), 1984
- Recommandation (n° 179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991
- Recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- Recommandation (n° 184) sur le travail à domicile, 1996
- Recommandation (n° 189) sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998
- Recommandation (n° 190) sur les pires formes de travail des enfants, 1999
- Recommandation (n° 191) sur la protection de la maternité, 2000
- Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001
- Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002
- Recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004
- Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- Recommandation (n° 199) sur le travail dans la pêche, 2007
- Recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012
- Recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015

Recommandations à statut intérimaire

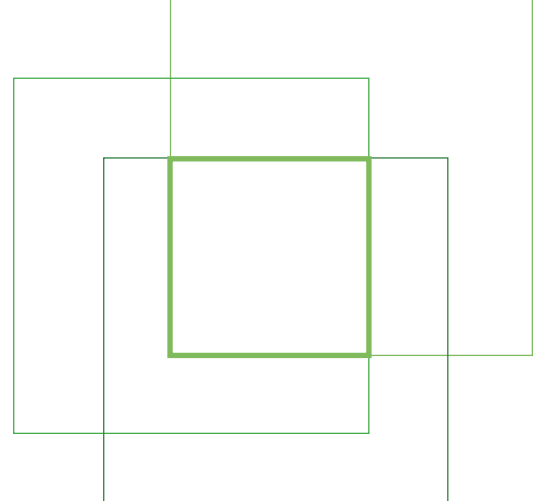
- Recommandation (n° 17) sur les assurances sociales (agriculture), 1921
- Recommandation (n° 89) sur les méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951

C. Protocoles

- Protocole de 1982 (n° 110) relatif à la convention sur les plantations, 1958
- Protocole de 2014 (n° 29) relatif à la convention sur le travail forcé, 1930



Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'oeuvre dans l'agriculture et les zones rurales

Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Pour plus d'informations, visitez notre site web: www.ilo.org/rural ou écrivez à: rural@ilo.org

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)

Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang-fr/index.htm